



PONEY-CLUB  
DES CÔTES

# STAGES ÉTÉ 2023

---

DU LUNDI 3 JUILLET AU JEUDI 6 JUILLET

DU LUNDI 17 JUILLET AU VENDREDI 21 JUILLET

DU LUNDI 24 JUILLET AU VENDREDI 28 JUILLET

DU LUNDI 21 AOUT AU VENDREDI 25 AOUT

DU LUNDI 28 AOUT AU VENDREDI 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE

A PARTIR DE 5 ANS

STAGES A SHETLAND OU A DOUBLE-PONEY

# STAGES ÉTÉ 2023

## ORGANISATION

Activités sportives et ludiques consacrées à l'apprentissage de l'équitation.

Restauration à votre charge.

## PROGRAMME

09h00 – 09h30 Accueil des stagiaires

09h30 – 12h00 Equitation

12h00 – 13h00 Pause déjeuner

13h00 – 14h00 Animation

14h00 – 16h30 Equitation

16h30 – 17h00 Goûter et départ des stagiaires

## ADRESSE DU SITE

Haras des Côtes – 5 rue du trou salé  
78350 Les Loges en Josas

## TARIFS

	TARIFS MEMBRES		TARIFS NON MEMBRES	
	SHETLAND	DOUBLE	SHETLAND	DOUBLE
*Du 3 au 6 juillet	190 €	230 €	220 €	260 €
5 jours	240 €	290 €	275 €	325 €

## CONDITIONS GENERALES

Les animations sportives durant les stages seront axées exclusivement sur l'apprentissage de l'équitation, adaptées au niveau de chacun, dans l'enthousiasme et la convivialité, tout en développant le goût de l'effort et l'esprit d'équipe.

## INSCRIPTIONS

La fiche sanitaire de liaison doit être intégralement remplie et le dossier complet sinon l'inscription ne sera pas validée.

## ACTIVITÉS

Pour le bien-être des enfants, l'encadrement se réserve le droit de modifier les séances au programme si celles-ci ne peuvent être pratiquées en toute sécurité par les stagiaires, en raison d'intempérie ou autre cas de force majeure.

## ANNULATION

Du fait du stagiaire : toute annulation doit être justifiée par courrier adressé par écrit (le cachet de la poste faisant foi), deux semaines avant le début du stage pour se voir restituer la totalité de ses frais. Une semaine avant le début du stage, 50% des frais seront remboursés.

Du fait de l'organisateur : l'organisateur peut être exceptionnellement contraint d'annuler un stage si le nombre minimum de stagiaires (6) n'est pas atteint. Dans ce cas l'organisateur informera les familles par écrit ou par courriel au plus tard trois jours avant le début du stage. L'organisateur remboursera les sommes déjà versées.

## STAGE ÉCOURTÉ / BLESSURE

En cas d'arrêt d'un(e) participant(e) en cours de stage, la totalité du coût sera retenue.

En cas de blessure dûment constatée par un certificat médical, le stagiaire bénéficiera d'un avoir sur un prochain stage, et ce quelle que soit la date de l'annulation.

## RÉCLAMATIONS

Le Haras des Côtes décline toute responsabilité en cas de vol, de perte d'objets personnels ou d'argent. Nous prêterons toute notre attention à vos réclamations écrites, et vous remercions d'avance pour vos suggestions.

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

DATE DU STAGE CHOISIE

STAGIAIRE

NOM

N° Sécurité sociale

PRENOM

Groupe sanguin/rhésus

SEXE

M

F

Antécédents médicaux/chirurgicaux

N° DE LICENCE

DATE DE NAISSANCE

NATIONALITE

RESPONSABLE(S) LEGAL(AUX)

NOM

NOM

PRENOM

PRENOM

QUALITE

QUALITE

ADRESSE

ADRESSE

TELEPHONE

TELEPHONE

MAIL

MAIL

PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE

(si nous ne parvenons pas à joindre le(s) responsable(s) légal(aux))

AUTORISATION PARENTALE

Je, soussigné(e),

responsable légal de l'enfant

autorise celui-ci à participer au stage d'équitation organisé par le Haras des Côtes selon les conditions générales figurant dans le dossier.

J'autorise mon enfant à rentrer seul chez lui, à l'issue du stage, à partir de 17h :  oui  non

Je déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Fait à  
SIGNATURE

, le

DOSSIER A COMPLETER ET A RETOURNER ACCOMPAGNE DU REGLEMENT DU STAGE PAR CHEQUE A L'ORDRE DU HARAS DES CÔTES